



**HAL**  
open science

# Legitimacy, expertise and compromise. Far-right vice-presidents and rapporteurs in the European Parliament's Committee on "Constitutional Affairs"

Estelle Delaine

## ► To cite this version:

Estelle Delaine. Legitimacy, expertise and compromise. Far-right vice-presidents and rapporteurs in the European Parliament's Committee on "Constitutional Affairs". *Politique européenne*, 2025, 2 (84), pp.94-126. <hal-05171509>

**HAL Id: hal-05171509**

**<https://hal.science/hal-05171509v1>**

Submitted on 20 Jul 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Estelle Delaine, «Légitimité, expertise et compromis. Vice-présidents et rapporteurs d'extrême droite en commission «Affaires constitutionnelles» du Parlement européen», *Politique européenne*, 2024/2 N° 84, p.94-126.

**Résumé :** La COMINST/AFCO est composée en majorité d'eurodéputé·es aux forts capitaux universitaires et politiques, expérimenté·es sur les questions institutionnelles européennes. Ceux-ci ne sont pas exclusivement des fédéralistes ; au contraire, des élus d'extrême droite ont pu y acquérir une légitimité à exercer des positions de premier plan, en activant leurs dispositions à faire du compromis, puis en accumulant du capital politique en interne. Se fondant sur une ethnographie au Parlement européen, cet article revient d'abord sur l'élection d'eurodéputés Mouvement pour la France et Dansk Folkeparti à la vice-présidence de la COMINST/AFCO. Il détaille ensuite les effets du maniement du compromis par des eurodéputés d'extrême droite, en mesure de saisir des rapports parlementaires et de coécrire des amendements modifiant le Règlement intérieur du Parlement européen.

**Abstract:** The majority of COMINST/AFCO members are MEPs with a strong academic and political background and experience of European institutional issues. But they are not exclusively federalist; on the contrary, far-right MEPs have been able to acquire the legitimacy to hold leadership positions there by activating their willingness to compromise and then accumulating political capital internally. Based on an ethnography of the European Parliament, this article first examines the election of MEPs from the Mouvement pour la France and the Dansk Folkeparti to the vice-presidency of COMINST/AFCO. It then describes the effects of the handling of compromises by far-right MEPs, who are able to seize parliamentary reports and co-author amendments to the European Parliament's Rules of Procedure.

La commission « Affaires institutionnelles » (COMINST), permanente depuis 1982, est déjà à cette date un « pôle politique et intellectuel » important de l'Eurocratie qui regroupe des eurodéputé-es aux capitaux politiques particulièrement conséquents (Beauvallet *et al.*, 2009). Elle change de nom en 1999 pour devenir la commission « Affaires constitutionnelles » (COMAFCO) ayant reçu la charge des grands enjeux liés à l'élargissement et à l'approfondissement de l'Europe<sup>1</sup>. Prestigieuse, elle a cependant de faibles compétences législatives, et reste ainsi à l'écart des transformations majeures de la division du travail parlementaire dû à l'accroissement des domaines soumis à la codécision (Whitaker, 2011). Lieu de discussion des « conceptions divergentes de l'Europe et de son avenir » (Abélès, 1993), la commission est réputée être singulièrement consensuelle et « sans clivages politiques forts » (Beauvallet *et al.*, 2009). Pourtant, des élu-es d'extrême droite y portent des rapports, et intègrent même son bureau depuis les années 1990.

Cet article montre comment un sous-espace parlementaire élitaire reposant particulièrement sur la maîtrise de dossiers politiques européens et la mise en œuvre des règles internes conduit des eurodéputé-es d'extrême droite à accumuler des capitaux politiques, y compris en saisissant des positions dominantes dans l'institution parlementaire, s'insérant dans les compromis, et dirigeant un cycle de négociation par la rédaction de textes législatifs. Situer l'étude dans l'une des commissions parlementaires les plus prestigieuses souligne que des membres d'équipes d'extrême droite peuvent mobiliser et adapter leurs capitaux et compétences acquises lors de leurs carrières professionnelles et militantes antérieures pour capter des ressources rares au Parlement européen, et ne sont donc pas toujours cantonnés aux marges ou empêchés par l'organisation interne de l'institution. Au contraire, ses fondements spécifiquement consensuels et proportionnels impliquent que des élu-es d'extrême droite sont soutenu-es et intégré-es jusque dans ce « lieu d'expression, de discussion et de construction d'un droit communautaire constitutionnel » (Beauvallet *et al.*, 2009) et que leur légitimité ou expertise est reconnue en interne.

Partir de la « culture du compromis » européenne (Abélès et Bellier, 1996) et de son application en COMINST/AFCO permet d'interroger ce que les parlementaires nomment le « cordon sanitaire ». Cette expression désigne les pratiques d'exclusion (des élections internes, ou du travail législatif) par des dirigeant-es de groupes parlementaires des représentant-es de certains groupes parlementaires. Des descriptions de ces négociations d'inclusion ou d'exclusion sont parfois proposées depuis des postulats néo-institutionnalistes ou de « choix rationnel », ou depuis des concepts vagues de « mainstreaming » ou de « normalisation » de l'extrême droite. Or, les propriétés distinctives d'une commission parlementaire, qui s'incarnent dans l'autonomisation d'espaces politiques, les compétitions concurrentielles de pouvoir dans et

---

<sup>1</sup> Les compétences de la COMAFCO sont : « (1) [les] aspects institutionnels du processus d'intégration européenne, notamment la préparation, l'engagement et le déroulement des procédures ordinaires et simplifiées de révision des traités ; (2) la mise en œuvre des traités et [...] l'évaluation de leur fonctionnement ; (3) [les] conséquences institutionnelles des négociations d'élargissement ou du retrait de l'Union ; (4) [les] relations interinstitutionnelles, y compris l'examen des accords interinstitutionnels ; (5) [...] la procédure électorale uniforme ; (6) [les] partis politiques et [les] fondations politiques au niveau européen, sans préjudice des compétences du Bureau ; (7) [...] la constatation de l'existence d'une violation grave et persistante par un État membre des principes communs aux États membres ; (8) [...] l'interprétation et [...] l'application du règlement intérieur, ainsi qu[e les] propositions de modification du règlement intérieur ». Source : Règlement intérieur du Parlement européen (annexe VI, XVIII).

hors l'institution, et les rôles institués (Cohen, 1996 ; Beauvallet et Michon, 2012), dessinent les contours établis de jeux politiques à considérer spécifiquement pour comprendre les configurations incluant ou excluant l'extrême droite dans l'Assemblée européenne.

S'intéresser aux manières dont des eurodéputé·es d'extrême droite acquièrent une autorité en COMINST/AFCO suppose de délimiter les groupes et partis politiques qui en font partie (voir encadré 1). En réfutant l'usage extensif des concepts de « droite radicale », de « populistes » ou d'« eurosceptiques »<sup>2</sup> (ainsi que ceux de « challengers », « outsiders » ou de « parias »<sup>3</sup>) pour lui préférer celui d'« extrême droite », je maintiens que ces formations politiques partagent une idéologie (anti-gauche, xénophobe et anti-immigration, de *law and order*, anti-féministe notamment) et constituent des milieux partisans et des réseaux spécifiques dans les champs politiques nationaux et européen. Bien que le concept d'« extrême droite » soit vaste (au point que Cas Mudde parle de « shopping list » pour évoquer ses critères définitionnels dans la littérature, 1997), il évite des écueils importants<sup>4</sup>, respecte les monographies de ces partis existant à l'échelon national<sup>5</sup> et poursuit les efforts pour une « approche relationnelle et non substantialiste » de l'extrême droite (Dechezelles, 2005) jusque dans l'étude des institutions européennes.

**Encadré n° 1 : Recenser les député·es d'extrême droite membres de la COMINST/AFCO**

L'extrême droite parlementaire recouvre des situations différentes. Nous considérons donc que les partis qualifiés d'extrême droite dans les États membres le restent y compris s'ils négocient des alliances avec les groupes de droite traditionnelle, en tenant compte des résultats de recherches académiques et des décisions de Cours nationales. Le Parti Populaire Européen (PPE) inclut ainsi un parti d'extrême droite, le FIDESZ hongrois jusqu'en 2021. Le groupe des Conservateurs et réformistes (CRE), initialement formé autour d'élu·es conservateurs britanniques, intègre un parti « post-fasciste » (Fratelli d'Italia), d'autres qui rejoignent ensuite des groupes d'extrême droite (Dansk Folkeparti danois, ODS tchèque),

<sup>2</sup> Les terminologies pour qualifier les extrêmes droites sont au cœur d'une « guerre des mots » (« war of words », Mudde 1996). En suivant Cas Mudde, des chercheurs et chercheuses supposent que les « extreme rights » sont opposées à la démocratie, alors que les « (populist) radical rights » s'y sont adaptées (notamment en exerçant des mandats parlementaires) tout en s'opposant aux droits des minorités (ethniques, de genre, de religion) -et cette distinction a largement été adoptée par des spécialistes de ces mouvances du Parlement européen comme Annika Werner, Duncan McDonnell (2019) ou Nathalie Brack (2011, 2014, 2015). Il convient cependant de noter qu'il n'y a pas de consensus autour des concepts de « droite radicale », « populisme », ou « euroscepticisme ». Ce sont en effet des « mots-valises » regroupant une « hétérogénéité définitionnelle de la notion » (pour le populisme, voir Cucchetti, Dézé, Reungoat, 2021 ; pour l'euroscepticisme, voir Castelli Gattinara, 2020) ; les notions de « populisme » et d'« euroscepticisme » englobent des groupes parlementaires aussi différents que la gauche (GUE), ou l'extrême droite (la liste de *shopping* est ainsi encore plus longue que pour l'« extrême droite » seulement !). Enfin, les partis ne sont pas unanimement classés dans ces typologies : dans les travaux du CEVIPOF ou les *European studies*, le Front national français est majoritairement qualifié de « droite radicale » (Mayer, 2017 ; Castelli Gattinara, 2020), mais aussi de « populiste » (Louwerse, Otjes, 2019), ou d'« eurosceptique » (Brack, 2014).

<sup>3</sup> Les concepts pour qualifier des partis d'extrême droite au Parlement européen sont imprégnés d'efforts classificatoires (Roa Bastos, 2017) et l'échelon européen est perçu comme un espace politique introduisant de nouveaux clivages (pro/anti européen, matérialistes/post-matérialistes ou GAL/TAN) qui supplantent un clivage gauche/droite et donc la terminologie d'extrême droite.

<sup>4</sup> À mon sens, les terminologies de « droite radicale » et « populisme » sont problématiques, car ce sont des « dangereux contresens » et des « insultes polies » (Collovald, 2003) plus facilement acceptables politiquement que d'autres labels plus discréditants (Dematteo, 2023).

<sup>5</sup> Par exemple, la Lega Nord dans la configuration politique italienne ou locale est qualifiée d'« extrême droite », voire de « néofascisme » (Avanza, 2008), de même que le FN/RN (Dahani *et al.*, 2023).

ainsi que des partis orchestrant un tournant autoritaire dans leur pays (le PiS polonais<sup>6</sup>). Des groupes sont ensuite plus explicitement d'extrême droite. Il y a ceux souvent considérés en interne comme « soft », (notamment parce qu'ils comprennent des partis que les politistes ne classent pas dans la même famille politique) : groupe Europe des Nations/Indépendants pour une Europe des nations (EDN/I-EN), groupe Union pour l'Europe des nations (UEN), groupe Europe des démocraties et des différences (EDD), groupe Indépendance et Démocratie (IND/DEM), Europe de la Liberté et de la Démocratie (directe) (ELD(D)). Dans ces cas, la distinction est opérée entre partis composant le groupe. Et il y a ceux formés avec et autour du FN/RN : Groupe des droites européennes (DE), le Groupe technique des droites européennes (GTDE), Groupe technique des Indépendants (TDI), Groupe Identité, Tradition et souveraineté (ITS), le groupe Europe des nations et des libertés (ENL), et le groupe Identité et démocratie (ID).

**Tableau n° 1: Nombre et appartenance de groupe des député·es d'extrême droite en commission INST/AFCO**

Législature et nombre de députés par commission INST/AFCO	Nombre de député·es d'extrême droite membres titulaires	Nombre de député·es d'extrême droite membres suppléants
Législature 1 (1979-1984) COMINST	0	0
Législature 2 (1984-1989) COMINST	<b>DE</b> : Jean-Marie Le Pen (1988-1989), Michel Collinot (1987-1988), Roland Gaucher (1986-1987), Michel De Camaret (1984-1986), Roger Palmieri (1988-1989), Giorgio Almirante (1987-1988)	<b>DE</b> : Martine Lehideux (1987-1989) ; Pino Romualdi (1984-1987)
Législature 3 (1989-1994) COMINST	<b>GTDE</b> : Yvan Blot (1989-1994)	<b>GTDE</b> : Jean-Claude Martinez (1991-1992)
Législature 4 (1994-1999) COMINST	<b>EDN/I-EN</b> : Georges Berthu (1994-1999) ; <b>Non inscrits</b> : Yvan Blot (1994-1997), Gianfranco Fini (1994), Gerhard Hager (1996-1997),	<b>Groupe EDN/I-EN</b> : Hervé Fabre-Aubrespy (1997-1998) ; Philippe Armand Martin (1994-1996), Leen van der Waal (1996-1997) ; <b>NI</b> : Marco

<sup>6</sup> L'exercice du pouvoir par le PiS en Pologne se traduit par des « atteintes portées aux normes et aux conventions démocratiques » dès 2015 (Zalewski, 2016). Alors que des revendications de changement de régime se font entendre dès les années 1990 en Pologne (notamment autour de luttes anti-corruption et anti-communistes), le PiS réalise « sur le plan idéologique [...] une synthèse conservatrice nouvelle » (Zalewski, 2016), « [qui] s'unifie autour de Jaroslaw Kaczyński, au terme d'un processus heurté qui remonte à la fin de la période communiste » – lequel impose son leadership et radicalise les positions du parti dès les années 2010 (Behr et Pellen, 2019). Sans ignorer ce contexte politique, je n'inclus pas dans le tableau ci-dessus l'eurodéputé Kazimierz Michał Ujazdowski, membre du PiS et du groupe CRE, en raison de sa trajectoire, pourtant « typique » des « promoteurs de la politique historique » polonaise (Behr, 2015). Ce dernier s'engage en politique dans les années 1980, il occupe des positions électives et gouvernementales sous des bannières de partis conservateurs nationalistes, puis du PiS dès 2001 dont il devient vice-président (ministre de la Culture d'un gouvernement conservateur, puis du gouvernement PiS de 2005). Il fréquente dès les années 1990 les congrès de la démocratie chrétienne (avec des représentants du PPE) (je remercie Valentin Behr pour cette information), et rejoint ensuite le groupe CRE lorsqu'il est élu eurodéputé en 2014 (il devient alors le troisième vice-président de la COMAFCO en juillet 2014). Sa carrière politique oscillant entre des partis polonais de droite, ses fréquentations politiques européennes, le fait qu'il démissionne du PiS en 2017 en critiquant la radicalisation de son parti façonnent un profil politique qui me paraît plus proche du conservatisme que de l'extrême droite.

	Frank Vanhecke (1997-1999), Sebastiano Musumeci (1994-1997)	Cellai (1994-1995) ; Gerhard Hager (1997-1999), Frank Vanhecke (1994-1997)
Législature 5 (1999-2004) COMAFCO	<b>UEN</b> : Georges Berthu (1999-2004), Mario Segni (1999-2004) ;	<b>EDD</b> : Bas Belder (2002-2004) ; Michael John Holmes, Ole Krarup, Rijk van Dam ; <b>UEN</b> : William Abitbol, Alexandre Varaut ; <b>TDI</b> : Enrico Speroni (1999), Bruno Gollnisch ; <b>NI</b> : Gerhard Hager
Législature 6 (2004-2009) COMAFCO	<b>PPE</b> : Jozsef Szàjer (FIDESZ) (2007-2009) ; <b>IND/DEM</b> : Wojciech Wierzejski (2004-2005), Bernard Wojciechowski (2005-2009) ; <b>NI</b> : Andreas Mølzer (2004-2009)	<b>PPE</b> : György Schöpflin (2004-2007) ; <b>IND/DEM</b> : Graham Booth (2007-2008) ; Trevor Colman (2008-2009) ; Urszula Krupa (2007-2009) ; Bogdan Pek (2007-2009) ; Bas Belder (2004-2007) ; <b>UEN</b> : Mogens Camre ; Ryszard Czarnecki (2004-2006) ; <b>ITS</b> : Desislav Chukolov ; Ashley Mote (2004-2007)
Législature 7 (2009-2014) COMAFCO	<b>PPE</b> : György Schöpflin (2009-2014) ; Jozsef Szàjer (2009-2014) ; <b>ELD</b> : Morten Messerschmidt (2009-2014) ; <b>Non inscrits</b> : Andrew Henry William Brons (2009-2014)	<b>ELD</b> : John Stuart Agnew (2011-2014) ; Trevor Colman (2009-2011) ; <b>NI</b> : Andreas Mølzer (2009-2014) ; David Campbell Bannerman
Législature 8 (2014-2019) COMAFCO	<b>ELDD</b> : Petr Mach (2014-2016) ; <b>ENL</b> : Florian Philippot (2014-2017), Gerolf Annemans (2017-2019) ; <b>CRE</b> : Morten Messerschmidt, Dansk Folkeparti (2014-2019)	<b>ELDD</b> : Kristina Winberg (2014-2017) ; <b>ENL</b> : Gerolf Annemans (2015-2017), Marcus Pretzell (2014-2016)
Législature 9 (2019-2024) COMAFCO	<b>ID</b> : Gerolf Annemans (2019-2024), Laura Huhtasaari (2019-2023), Antonio Maria Rinaldi (2019-2024), Jaak Madison (2023-2024) ; <b>NI</b> : Laszlo Trocsanyi (2019-2024)	<b>ID</b> : Gunnar Beck (2020-2024), Gilles Lebreton (2019-2024), Jaak Madison (2019-2023)

Lecture : au cours de la 9<sup>e</sup> législature, trois élu-es du groupe ID siègent simultanément dans la COMAFCO (Gerolf Annemans, Laura Huhtasaari et Antonio Maria Rinaldi) de 2019 à 2023 – Jaak Madison prend la place de Laura Huhtasaari en mai 2023.

La démarche ethnographique a permis de caractériser les opportunités pour des eurodéputé-es d'extrême droite depuis les spécificités de la COMINST/AFCO ; je propose déjà de présenter la chronologie de l'enquête et les sources recueillies (I). Les élections d'eurodéputés du Dansk Folkeparti et du Mouvement pour la France à la vice-présidence de cette commission indiquent à la fois les conditions de possibilité institutionnelles (notamment par des appropriations du « système d'Hondt »), et leur capacité à incarner des

figures légitimes de leadership dont la définition est communément partagée par les acteurs et actrices européen-nes (II). Au cours de leur mandat, le suivi de dossiers sur les questions institutionnelles européennes en COMAFCO permet aux eurodéputé-es d'extrême droite impliqués d'acquérir et convertir leurs capitaux politiques auprès de leurs collègues du « club des sages », et de participer aux compromis dans l'écriture des règles internes (III).

## **Ethnographier l'inclusion de l'extrême droite au Parlement européen en COMAFCO**

Cet article se base sur une ethnographie menée auprès d'équipes parlementaires du RN au Parlement européen, lors de la fin de la 7<sup>e</sup> et de la 8<sup>e</sup> mandature (2013-2018). Des observations réalisées dans les événements semi-privés du RN, en plus de m'assurer de l'inscription de ce parti à l'extrême droite (en considérant les carrières de ses membres et son organisation interne, et en participant à des réunions réservées aux militant-es notamment) m'ont conduites à m'interroger sur les capacités des membres des équipes parlementaires à se former à la démocratie consensuelle au Parlement européen. Ma démarche considère ainsi les caractéristiques de différents espaces parlementaires (tels qu'analysés par la sociohistoire de l'Europe) à partir d'entretiens et d'observations, ainsi que d'archives partisanes et parlementaires des législatures 2 à 9.

En dirigeant des entretiens individuels avec des membres d'équipes parlementaires (d'abord biographiques, puis axés sur des activités politiques), je n'ai pas tout de suite noté les apprentissages et le travail des équipes ENL en COMAFCO. En effet, deux entretiens avec Tom, un assistant accrédité de Florian Philippot m'indiquaient plutôt que l'élu titulaire n'avait pas pour objectif de gérer des dossiers : « *Ce n'est pas ce que je... On ne me l'a pas demandé en tout cas [d'avoir comme stratégie d'obtenir un rapport]. Florian est intervenu à la dernière session, il intervient dans l'hémicycle.* » (Entretien réalisé en juillet 2017.) Cela tendrait à corroborer les travaux sur les rôles individuels des « eurosceptiques » tantôt désinvestis et tantôt orateurs (Brack, 2011 ; 2015), alors qu'il m'avait semblé de prime abord que la COMAFCO, en ayant peu de compétences législatives, était le lieu idéal pour que Florian Philippot interpelle des personnalités publiques de premier plan<sup>7</sup>, et donne la réplique aux élu-es spécialisé-es dans les questions institutionnelles – ce qu'il restitue dans sa lettre parlementaire de 2016 (image n° 1).

### **Image n° 1 : Lettre parlementaire de la délégation parlementaire FN, printemps 2016**

---

<sup>7</sup> Voici une liste non exhaustive d'interventions en débats : avec le Premier ministre de la Grèce, Alexis Tsipras, en 2018 ; avec le président de la République française Emmanuel Macron en 2018 ; avec Leo Varadkar, Premier ministre de l'Irlande en 2018.

24 - Actions des députés .....

## Florian Philippot



**Membre de la Commission Marché intérieur et Protection des consommateurs**  
**Membre de la Commission Affaires constitutionnelles**

**Contact au parlement**  
 florian.philippot@europarl.europa.eu  
 Bruxelles : +32(0)2 28 45 58  
 Strasbourg : +33(0)3 88 17 57 58

**Assistant parlementaire**  
 Bruxelles : +32(0)2 284 57 58  
 Strasbourg : +33(0)3 88 17 57 58

**Site internet**  
 www.florian-philippot.fr

**Réseaux sociaux**  
 @f\_philippot    philippot.f

**Agenda**

**Mai**  
 Lancement du collectif des usagers de la santé.

**Juin**  
 Visite des fédérations en Bourgogne

**Interventions et activités parlementaires**

>>> Interventions en plénière : Florian Philippot a pris part près de cinq cents fois, par oral et par écrit, aux débats. Il est intervenu en avril 2016 dans la discussion « Lutte contre le terrorisme suite aux récents attentats » pour dénoncer l'Europe passoire qui laisse circuler en toute impunité les terroristes et ne propose aucune solution.

>>> Questions écrites : Florian Philippot a déposé quatre-vingt-une questions écrites. Il vient ainsi d'interroger la Commission européenne sur la lutte contre le tourisme social et la mise en œuvre de la priorité nationale.

>>> Propositions de résolution : Florian Philippot a envoyé cent-soixante-et-une propositions de résolution : étiquetage obligatoire des produits issus d'animaux nourris avec des OGM, gel des versements de fonds à Turquie et arrêt des négociations en vue de son adhésion, concurrence déloyale exercée par l'acier chinois...

>>> Questions à la Banque centrale européenne : Florian Philippot a interrogé la BCE sur l'inefficacité de sa politique monétaire et le coût exorbitant de son nouveau siège.

>>> Questions orales : avec le groupe ENL et des députés d'autres groupes, Florian Philippot a interrogé la Commission européenne sur les conditions d'exportation des animaux vivants hors de l'Union européenne.

Retrouvez l'intégralité des interventions et des propositions de résolutions de Florian Philippot au Parlement européen : <http://www.europarl.europa.eu/meps/fr/110977.html>

**Déplacements et événements**

➔ En mars 2016, Florian Philippot s'est rendu à plusieurs reprises au Salon de l'Agriculture, à la rencontre des éleveurs et producteurs frappés de plein fouet par les conséquences désastreuses de politiques européennes absurdes.

➔ Au contact des électeurs de sa circonscription du Grand Est, ici, à Forbach, en mars 2016.

➔ Il prend part régulièrement à des réunions publiques partout en France pour expliquer les positions du Front national et du groupe ENL au Parlement européen, ici, à Châteaurox, en janvier 2016.

Pour suivre les actions et déplacements de Florian Philippot, consultez son site internet : [www.florian-philippot.fr](http://www.florian-philippot.fr)

Lettre de la Délégation FN/RBM au Parlement européen - N°3 - Printemps 2016

Pour autant, cette approche par « rôles » déconnecte les activités de cet élu de celles de son groupe, et accorde peu d'importance au poids structurant des espaces de positions institutionnelles (Beauvallet, 2010 ; Michon, 2015). La poursuite des entretiens avec d'autres membres d'équipes du groupe ENL (permettant entre autres de reconstituer le mode d'organisation interne du groupe ENL, ou la longévité des carrières d'assistant-es ayant transité par différentes commissions) ainsi que la publication par des eurodéputés FN depuis les années 1980 d'ouvrages et d'articles dans la presse partisane sur le budget européen, l'organisation institutionnelle européenne ou les traités européens m'ont poussée à relire mes sources récoltées en étant plus attentive aux activités parlementaires en COMAFCO. C'est le membre suppléant en COMAFCO, le Flamand Gerolf Annemans qui y exerce en fait la fonction de coordinateur du groupe ENL de 2015 à 2017 : « Florian Philippot n'a pas le temps de faire cette commission comme membre effectif, je suis suppléant dans la commission des Affaires constitutionnelles. [...] J'interviens pour tout ce qui relève de l'AFCO, je suis le seul qui est actif au AFCO. J'essaie de déployer le plus possible mes activités. » Chargé du suivi de cette commission avant 2017, il remplace ensuite Florian Philippot au départ de celui-ci du FN. Et la mandature suivante, il porte plusieurs rapports parlementaires (voir tableau n° 2). Un entretien mené avec lui en français en juillet 2016 revient sur sa carrière (licencié en droit, avocat de métier, il a exercé des mandats de député national avant son entrée au Parlement européen en 2014), et son travail en commission (il me cède alors certains documents de travail). J'ai également interrogé plusieurs fois Jules, un conseiller politique français du groupe ENL chargé du suivi

des commissions IMCO, CONT et AFCO – qui disposait d’une expérience de sept ans en tant qu’assistant parlementaire PPE avant de rejoindre le groupe d’extrême droite en 2016, en voyant dans ce groupe d’extrême droite un moyen de mettre à disposition ses compétences techniques acquises dans un grand groupe. Ces entretiens sont mis en regard des documents en ligne du Parlement européen : des rapports, les votes en commission<sup>8</sup> et plénière, les procès-verbaux des réunions de la COMAFCO accessibles dans les registres publics du Parlement européen dès 2009 (archives fournies par l’EPRS-Historical avant cette date), des explications de vote, des statistiques de la DG présidence). Les observations et des entretiens autour de diverses activités parlementaires lors de la 8<sup>e</sup> législature ont ainsi fourni des pistes de réflexions aiguisant ensuite une « observation historique » (Buton, 2008) des archives parlementaires et partisanes des législatures passées.

J’ai ainsi noté que les membres de plusieurs groupes d’extrême droite détenaient des capitaux politiques et académiques ajustés à la COMAFCO, pourtant particulièrement élitaire : il s’est alors agi de mesurer comment ces derniers parvenaient à les mobiliser et les faire reconnaître pour accéder à des ressources propres à un pôle intellectuel. Ainsi, en ciblant « ce que les coulisses révèlent du jeu parlementaire » (Beauvallet *et al.*, 2021), j’ai considéré des éléments objectivant des soutiens des autres élu·es à l’égard de différents aspects du travail des équipes d’extrême droite en COMINST/AFCO : l’accès à un *top job*, les votes en faveur d’une candidature, l’attribution de rapports, les votes en faveur d’amendements, l’inclusion de leurs propositions dans le texte final, les marques de sympathie à l’égard d’un élu... Ces variables diverses ne sont pas autonomes à l’égard des caractéristiques de la COMINST/COMAFCO, dont les règles internes sont décidées par les président·es. Ce cas précise et sociologise ce qu’Ariadna Ripoll Servent et Lara Panning appellent les *soft factors*, explicatifs selon elles de rapprochements des groupes majoritaires et d’extrême droite : les intérêts politiques dus au poids du groupe ou de la délégation ; la perception du groupe en interne (*outsider* ou *insider*) ; et les relations interpersonnelles notamment entre rapporteur·e et rapporteur·es fictifs, et le degré d’expertise des élu·es (2019a ; 2021). La boîte à outils de la sociologie politique de l’Europe (Georgakakis, 2008) invite à saisir dans les caractéristiques mêmes de la COMAFCO (les prescriptions de rôle, les appropriations des procédures, la valorisation du compromis, les postures acceptées) les prémisses de la reconnaissance par ceux et celles qui font la commission de la capacité d’eurodéput·es d’extrême droite à intégrer des configurations politiques de premier plan.

## **Des vice-présidences d’extrême droite allouées par le système d’Hondt en COMINST/AFCO**

Alors que les positions dominantes du Parlement deviennent stratégiques (et non plus honorifiques) à mesure que les pouvoirs de l’Assemblée s’accroissent (Beauvallet, 2005), des vice-présidences de la COMINST/AFCO sont cédées à des élus d’extrême droite depuis la 4<sup>e</sup> législature. Comme dans toutes les

---

<sup>8</sup> Pour la 9<sup>e</sup> législature, l’outil du CESE visibilise les votes par textes et par commissions : <<https://mapmymep.lecese.fr/>>.

autres commissions parlementaires, les attributions des *top jobs* (présidences et vice-présidences) de la COMINST/AFCO s'effectuent en début de mandature et à mi-mandat, en appliquant une double proportionnalité (du poids des différents États membres et de celui des formations politiques). Plutôt qu'une règle purement arithmétique, le système d'Hondt est un « mécanisme intégré de consensus » (Benedetto, 2005). L'issue des négociations pour la distribution des *top jobs* est ensuite soumise au vote des membres de la commission parlementaire, qui s'emploient à engager un « cordon sanitaire » contre les groupes d'extrême droite incluant le FN/RN ou une personnalité en particulier<sup>9</sup>. Cependant, ce « cordon » est un « trompe-l'œil » (Ripoll Servent, 2019), car ses contours d'application sont plus inclusifs à l'égard de certains groupes d'extrême droite qui obtiennent des vice-présidences de commission depuis la 4<sup>e</sup> législature, et même des présidences depuis la 6<sup>e</sup> législature (Delaine, 2023).

Malgré le caractère prestigieux de la COMINST/AFCO, sa vice-présidence est plus aisément cédée que d'autres<sup>10</sup>. Or, la composition des bureaux de commissions « éclaire la formalisation des figures de l'eurodéputé qui sont légitimes à un moment donné dans l'institution » (Beauvallet, 2005). Ces postes d'envergure sont conférés à deux élu·es aux carrières politiques résolument d'extrême droite (voir encadré n° 2).

#### **Encadré n° 2 : Les parcours des vice-présidents d'extrême droite de la COMINST/COMAFCO**

Une corrélation est parfois faite entre les positionnements idéologiques des groupes (scindés entre « hard » et « soft » « euroscepticismes ») et leur insertion au sein du Parlement européen. Difficile, cependant, de considérer que les deux élus ci-dessous ont accédé à des vice-présidences en raison d'un profil plus modéré ; au contraire, leur parcours politique national et leur militantisme anti-immigration d'extrême droite sont particulièrement saillants. Accéder à la vice-présidence d'une commission prestigieuse comme COMINST/AFCO permet de reconfigurer leurs expériences politiques extrémistes en un capital politique plus généralement valorisé.

**Vice-président de la COMINST de 1994 à 1999, Georges Berthu** est un ancien haut fonctionnaire (administrateur civil puis chargé de contrôle financier d'organismes de pêche et d'agriculture). Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris en 1972, puis de l'ENA, il fonde alors qu'il est encore étudiant le syndicat ENA-Indépendance, avec Philippe de Villiers, puis devient vice-président du Club de l'Horloge. Ce club propose un type de sociabilité élitaire dans les grandes écoles propre aux milieux souverainistes (Reungoat, 2012), et constitue un « réseau offr[ant] un mode de sociabilité adapté aux stratégies de l'extrême droite » dans les lieux de pouvoir (Laurens, 2014). Georges Berthu occupe des positions de direction dans le parti Mouvement pour la France (MPF) présidé par Philippe de Villiers :

<sup>9</sup> Les eurodéputé·es votent parfois contre l'élue qui l'incarne ; par exemple, l'ancienne Première ministre polonaise Beata Maria Szydlo, membre du PiS et du groupe CRE n'a pas été élue à la présidence de la commission Emploi et affaires sociales en 2019 (Ripoll Servent, 2019).

<sup>10</sup> Au cours des négociations de début de la 10<sup>e</sup> législature, la présidence de la COMAFCO est évoquée pour servir de monnaie d'échange : « Des discussions sont en cours pour éviter que les Conservateurs et Réformistes européens (CRE, droite nationaliste) président la commission des Libertés civiles. Le PPE envisage de leur céder en échange la commission de l'Agriculture ou celle des Affaires constitutionnelles. » Source : *Contexte*, 10 juillet 2024.

vice-président, il est eurodéputé MPF pour deux mandats (en 1994 et en 1999), et est directeur de la campagne présidentielle de 1995. Philippe de Villiers et Georges Berthu publient à eux deux quatorze ouvrages théorisant leur opposition à l'Europe entre 1992 et 2005, qui font office de programme du parti. Emmanuelle Reungoat note que Georges Berthu « se dégage clairement comme l' élu prenant en charge la majeure partie de l'activité du MPF au niveau européen » (2012). Celui-ci accède ainsi à des postes de direction au Parlement européen : vice-président de la COMINST, mais aussi coprésident du groupe EDN/I-EN.

Dix ans plus tard, **Morten Messerschmidt est lui aussi élu vice-président de la COMAFCO de 2009 à 2014 (législature 7) et de 2017 à 2019 (législature 8)**. Né en 1980, il est détenteur d'un « Master of laws » (spécialisation en droit pour des diplômés du troisième cycle). Il intervient dans des Églises en tant que chanteur, et dans des émissions de télévision. Membre des sections de jeunesse du parti danois Dansk Folkeparti dès les années 2000, il y exerce des responsabilités (comme vice-président de 2001 à 2005), et devient assistant parlementaire de l'eurodéputé danois Mogens Camre de 2003 à 2005 (qui est alors vice-président du groupe UEN de 1999 à 2004 et membre de la COMAFCO). Morten Messerschmidt est condamné en 2002 à 14 jours de prison avec sursis pour racisme<sup>11</sup>. Il devient député danois de 2005 à 2009, mais est exclu brièvement du Dansk Folkeparti en 2007, après que le tabloïd danois *B.T.* a révélé que Morten Messerschmidt a fait des saluts et tenu des propos nazis<sup>12</sup>. Morten Messerschmidt assume des propos islamophobes dans les médias (considérant l'Islam comme une invasion dans les sociétés européennes), et est identifié comme proche de milieux d'extrême droite « contre-djihad » autour du blogueur du *Gates of Vienna*<sup>13</sup>. Élu eurodéputé en 2009, il continue à intervenir sur la Radio24syv, ce qu'il déclare comme « activité rémunérée régulière [...] comme salarié ou indépendant » à hauteur de 1000 à 4000 euros mensuels (selon les tranches proposées par le Parlement européen) (source : déclaration d'intérêt de l'eurodéputé). Il devient le vice-président du groupe ELD de 2009 à 2014 – mandature durant laquelle il est aussi vice-président de la COMAFCO. Alors qu'il a été réélu eurodéputé en 2014, son parti réorganise ses alliances européennes, et le Dansk Folkeparti intègre le groupe CRE, perçu comme « mieux doté et organisé, véritablement engagé dans le travail parlementaire, ce qui est important pour le DF » (McDonnell et Werner, 2019). En 2016, il démissionne du bureau du groupe parlementaire à la suite d'accusations de fraude dans l'utilisation de 98 000 couronnes danoises de fonds européens, alors qu'il était président du parti et de la fondation MELD et FELD, d'après les révélations d'un journal danois *Ekstra Bladet*<sup>14</sup>. Morten Messerschmidt est cependant à nouveau vice-président ou membre du bureau du groupe de 2017 à 2019. Il est élu député

<sup>11</sup> Il publie dans le magazine *Studiemagasinet* une image d'hommes cagoulés et tachés de sang tenant le Coran, sur laquelle il est écrit « Viol de masse » et « Voilà ce qu'une société multiethnique nous offre ». Source : <<https://www.dr.dk/nyheder/indland/overblik-disse-politikere-er-ogsaa-doemt-racisme>> (consulté en novembre 2023) et Alex Barker, "MEPs with criminal records join Tories' eurosceptic group", *Financial Times*, Juin 2014.

<sup>12</sup> <<https://www.bt.dk/politik/hyldede-hitler-i-tivoli>> L' élu poursuit cependant les journalistes du *B.T.* pour diffamation, et gagne son procès.

<sup>13</sup> <<https://mondediplo.com/outsidein/white-supremacists-mainstream>>.

<sup>14</sup> Les journalistes du *Ekstra Bladet* reçoivent pour cette enquête le European Press Prize en 2018.

national du Dansk Folkeparti en 2019, et devient président de ce parti en 2022. À cette date, son parti rejoint le groupe parlementaire d'extrême droite ID.

Le premier député d'extrême droite à accéder à un poste de vice-président de la COMINST (de 1994 à 1997, réélu en 1997 jusqu'en 1999 soit sur toute la législature 4) est le Français Georges Berthu – membre du parti français MPF et du groupe UEN. L'histoire des négociations préalables à la candidature de cet élu reste à faire, elle révélerait les arbitrages politiques menés pour l'obtention de cette vice-présidence. Il ne reste ensuite pas de traces de son élection dans les archives parlementaires, qui auraient pu indiquer quel·les eurodéputé·es ont soutenu sa candidature par un vote : les minutes du procès-verbal de la nomination du président et des vice-présidents de la 4<sup>e</sup> législature n'ont pas été conservées (ni par les services des archives du Parlement européen, ni dans celles de la COMAFCO)<sup>15</sup>.

Plus tard, lors de la septième législature (2009-2014) et la huitième mandature (2014-2019), un vice-président d'extrême droite est à nouveau élu en COMAFCO : Morten Messerschmidt (Dansk Folkeparti, groupe ELD). En juillet 2009, lors de la première réunion de la COMAFCO, les 14 eurodéputé·es titulaires<sup>16</sup> et les 10 suppléant·es<sup>17</sup> votent à main levée la proposition d'assignation des postes du bureau. En l'absence de votes nominaux, les archives ne révèlent pas si l'élection de Morten Messerschmidt au poste de troisième vice-président de la commission AFCO repose sur des soutiens de droite (alors que le total des élu·es du PPE, ECR, ALDE et non inscrits s'élève à 11, sur 24 membres) ou si celle-ci repose sur des logiques institutionnelles d'équilibrage plus lourdes incluant des eurodéputé·es de gauche. Morten Messerschmidt est reconduit à ce poste le 25 janvier 2012, vice-présidence qu'il exerce donc durant toute la mandature<sup>18</sup>. Il est réélu en seconde période de la 8<sup>e</sup> mandature (de 2017 à 2019), alors que son parti a intégré le groupe CRE – ce qui n'indique pas une transformation dans les positionnements politiques de l'élu danois (voir l'encadré n° 2).

Ainsi, les jeux d'équilibrages internes permettent à ces deux élus de rejoindre un bureau de commission parlementaire, et de participer à la gestion de la COMINST/AFCO. Les sociographies des président·es et vice-président·es de commissions montrent l'importance de leurs capitaux politiques et sociaux (Bowler et Farrell, 1995)<sup>19</sup> et de leur expérience préalable dans la politique européenne (Beauvallet, 2005). Les deux vice-présidents d'extrême droite de COMAFCO bénéficient ainsi de la « règle vénérée » d'Hondt – ce qui

---

<sup>15</sup> Ce sont les seuls procès-verbaux de réunions constitutives de COMINST/COMAFCO qui n'existent plus dans les archives, comme le précise une assistante de Head of Unit de la COMAFCO : « Unfortunately, we didn't find anything for the 4th term (1994 and 1997) » (mail du 31/10/2023), alors que j'ai en ma possession ceux de toutes les autres mandatures.

<sup>16</sup> 5 PPE (dont 2 élus FIDESZ que je classe dans les partis d'extrême droite), 4 député·es S&D, 1 élu ECR, 1 élue verte, 2 eurodéputé·es GUE, 1 élu non inscrit d'extrême droite.

<sup>17</sup> 2 élus Verts, 3 PPE, 3 députés S&D, 1 élu GUE, 1 élu ALDE.

<sup>18</sup> Source : procès-verbal AFCO\_PV(2012)0125\_1.

<sup>19</sup> Alors que l'espace parlementaire européen s'autonomise lentement, les négociations pour la présidence et vice-présidence de la COMINST lors de la 3<sup>e</sup> législature ont pu avoir pour effet de mettre à l'écart un député conservateur espagnol expérimenté dans la commission au profit de l'ancien président du Parlement européen de la même nationalité (Whitaker, 2011).

complète la conception selon laquelle les plus grands groupes sont favorisés dans la distribution des postes clés (Abélès, 1993). En effet, Georges Berthu (législature 4) détient des capitaux académiques (Science Po Paris, ENA) adéquats à cet espace, mais devient vice-président de la COMAFCO lors de son tout premier mandat politique ; il détient comparativement bien moins de capitaux européens que ses collègues (voir tableau n° 1). Si une relative normalisation des profils des membres de la COMAFCO s’observe depuis la 6<sup>e</sup> mandature (Beauvallet *et al.*, 2009), Morten Messerschmidt (législature 7 et 8) peut faire valoir son expérience pour se maintenir en poste, alors même que le *turn over* des président-es de commission est important (sur la période 1979-2009, la moyenne de temps passé à la présidence AFCO est de 2,8 années, Whitaker, 2011).

**Tableau n° 1 : des bureaux de COMINST/AFCO intégrant des élu·es d’extrême droite**

Législatures	Présidence	Vice-présidences
<b>Législature 4</b> <b>Première partie</b> <b>1994-1997</b>	<b>Fernando Moran Lopez (PSE)</b> (diplomate, ministre des Affaires étrangères espagnol 1982-1985), eurodéputé depuis 1989)	<b>Élisabeth Guigou (PSE)</b> (membre de cabinets ministériels, ministre des Affaires européennes dans les années 1990) ; <b>Inigo Méndez de Vigo (PPE)</b> (fonctionnaire au Parlement espagnol, eurodéputé dès 1992) ; <b>Georges Berthu (UEN)</b> (voir encadré n° 2)
<b>Deuxième partie</b> <b>1997-1999</b>	<b>Biagio de Giovanni (PSE)</b> (eurodéputé depuis 1989)	<b>Francisco Antonio Lucas Pires (Libéral)</b> (député portugais, ministre de la Culture de 1981 à 1983) ; <b>Richard Corbett (PSE)</b> (membre du groupe majoritaire élu en 1996, rapidement rapporteur de dossiers importants) ; <b>Jean-Louis Bourlanges (PPE)</b> (député européen depuis 1989) ; <b>Giampaolo V. E D’Andrea (PPE)</b> (sénateur italien, 1992-1994) ; <b>Georges Berthu (UEN)</b> (idem)
<b>Législature 7</b> <b>Première partie</b> <b>2009-2012</b>	<b>Carlo Casini (PPE)</b> (député depuis 1979, eurodéputé depuis 1989)	<b>Ashley Fox (CRE, 2011-2012)</b> (eurodéputé depuis 2009) ; <b>Rafal Trzaskowski (PPE)</b> (premier mandat, mais dans le groupe majoritaire) ; <b>Morten Messerschmidt (EFD)</b> (voir encadré n° 2) ; <b>Zita Gurmai (S&amp;D)</b> (députée hongroise 2002-2004 ; eurodéputée depuis

Deuxième partie 2012-2014	Carlo Casini (PPE) (idem)	2004) ; <b>Syed Kamall (CRE)</b> (eurodéputé depuis 2005)  <b>Ashley Fox (CRE)</b> (idem) ; <b>Morten Messerschmidt (EFD)</b> (idem) ; <b>Zita Gurmai (S&amp;D)</b> (idem) ; <b>Constance Le Grip (PPE)</b> (eurodéputée depuis 2010)
Législature 8 Première partie 2014-2017	<b>Danuta Hübner (PPE)</b> (ministre polonaise des Affaires étrangères 2001-2004 ; commissaire européenne 2004)	<b>Barbara Spinelli (GUE)</b> (journaliste cofondatrice de <i>La Repubblica</i> , fille d'Altiero Spinelli et d'Ursula Hirschmann) ; <b>Pedro Silva Pereira (S&amp;D)</b> (ministre portugais de la Présidence 2005-2011) ; <b>Kazimierz Michal Ujazdowski (CRE)</b> (ministre de la Culture 1997-2000 et 2005-2007, vice-président de la Diète polonaise 2004-2005) ; <b>Paulo Rangel (PPE)</b> (eurodéputé depuis 2009)
Deuxième partie 2017-2019	<b>Danuta Hübner (PPE)</b>	<b>Barbara Spinelli (GUE)</b> (idem) ; <b>Pedro Silva Pereira (S&amp;D)</b> (idem) ; <b>Morten Messerschmidt (CRE)</b> ; <b>Markus Pieper (PPE)</b> (eurodéputé depuis 2004)

Une fois en position de gérer le fonctionnement de la commission, les vice-présidents d'extrême droite appuient les tentatives de redéfinitions des accès à ces *top jobs* portées par des élu-es minoritaires<sup>20</sup>, comme en atteste la proposition de résolution coécrite par Morten Messerschmidt et Kazimierz Michal Ujazdowski en juin 2015<sup>21</sup>. En mobilisant la règle d'Hondt, les deux élus CRE plaident pour faire entrer les petits groupes exclus dans les vice-présidences du Parlement européen (texte non reproduit) et dans les bureaux de commission (voir image n° 2) :

#### Image n° 2 : Proposition B8-0611/2015 d'un amendement au règlement intérieur

<sup>20</sup> Les dirigeant-es du FN/RN critiquent régulièrement, depuis les années 1980, le maintien d'un « cordon sanitaire », et en font un exemple de l'ostracisation dont ils feraient l'objet dans l'arène parlementaire : « *En toute hypothèse, nous avons ici les mêmes droits que vous. Dès lors, quand le consensus distribue des présidences de commissions ou des postes au Bureau de l'Assemblée ou encore les présidences de délégation, il n'est pas possible de refuser de nous appliquer le même consensus* » (12 octobre 1989) Cité in Jean-Claude Martinez, Cent discours pour la France, Lettres du Monde, 1994, p. 134.

<sup>21</sup> <[https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/B-8-2015-0611\\_EN.html](https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/B-8-2015-0611_EN.html)>.

Present text

Amendment

Committee bureaux

1. At the first committee meeting after the election of committee members pursuant to Rule 199, the committee shall elect a bureau consisting of a chair and of vice-chairs who shall be elected in separate ballots. The number of vice-chairs is determined by Parliament on a proposal of the Conference of Presidents.

Committee bureaux

1. At the first committee meeting after the election of committee members pursuant to Rule 199, the committee shall elect a bureau consisting of a chair and of vice-chairs who shall be elected in separate ballots. The number of vice-chairs is determined by Parliament on a proposal of the Conference of Presidents. **That number of seats shall then be allocated among the political groups by applying the d'Hondt formula.**

Or. fr

Justification

*La répartition des fonctions au sein de l'institution parlementaire européenne est normalement réalisée selon la formule d'Hondt, qui garantit la juste représentation de l'ensemble des groupes politiques constitués. Jusqu'ici objet d'un Gentlemen Agreement entre les groupes, l'application de la formule d'Hondt ne peut pas, sans violer le principe démocratique, être décidée à géométrie variable: aucun groupe parlementaire régulièrement constitué ne saurait en être exclu. Il est donc proposé de régulariser et systématiser le recours au système d'Hondt pour la désignation des vice-présidents du Parlement, des bureaux des commissions et des délégations.*

Cela concorde avec les tentatives (infructueuses) pour l'accès aux *top jobs* de député·es d'extrême droite faisant l'objet d'un « cordon sanitaire ». L'élu flamand Gerolf Annemans y voit une injustice : « *"Les gens du groupe de Marine Le Pen", on nous appelle comme ça. C'est donc un cordon sanitaire contre Marine Le Pen qui est inacceptable, bien sûr.* » Mais cependant une nuance intervient lorsqu'on accorde de l'attention aux soutiens plus discrets observés durant l'ethnographie, et décelables dans les archives. En effet, les procès-verbaux des réunions de nomination du bureau de la COMAFCO de la 9<sup>e</sup> législature (le 10 juillet 2019 et le 26 janvier 2022) révèlent huit voix pour attribuer à Gerolf Annemans la première vice-présidence de la COMAFCO (chiffre qui excède le nombre de députés ID présents lors du vote<sup>22</sup>).

### Image n° 3 : extrait du procès-verbal de la réunion du 10 juillet 2019 (9<sup>e</sup> législature)

<sup>22</sup> 32 eurodéputé·es assistent à cette première réunion de la commission le 10 juillet 2019. La composition de l'assemblée est : 13 élu·es PPE, 6 élu·es S&D, 4 Renew Europe, 3 Verts, 3 ID, 1 CRE, 2 non inscrit·es (1 M5S, 1 Brexit party) (PV AFCA\_PV(2019)0710\_1).

Le président appelle les candidatures pour l'élection du premier vice-président.

- Gerolf Annemans (ID, BE) est proposé par Laura Huhtasaari au nom du groupe ID. Elle propose également la tenue d'un vote à bulletin secret au moyen d'une urne.
- Gabriele Bischoff (S&D, DE) est proposé par Domènec Ruiz Devesa au nom du groupe S&D.

Outre le président, Antonio Tajani, les députés suivants prennent la parole: Danuta Maria Hübner, Domènec Ruiz Devesa, Laura Huhtasaari, Gabriele Bischoff, Gerolf Annemans, Pascal Durand et Daniel Freund.

Le président indique que l'élection du premier vice-président aura lieu à bulletin secret et désigne par tirage au sort deux scrutateurs chargés de procéder au dépouillement des votes: Esteban González Pons et Damian Boeselager.

Après le dépouillement des votes par les scrutateurs, le président en annonce le résultat: **Gabriele Bischoff (S&D, DE) obtient 17 voix pour, tandis que Gerolf Annemans (ID, BE) obtient 8 voix pour et un vote blanc.**

Le président déclare **Gabriele Bischoff (S&D, DE) élue première vice-présidente** de la commission AFCO.

À mi-mandat, ces député·es ID renouvellent leur candidature, en l'inversant : Gerolf Annemans propose la candidature de Laura Huhtasaari à la fonction de première vice-présidente. Les 28 votes se font à nouveau à bulletin secret, et si Gabriele Bischoff (groupe S&D) est élue avec 22 voix, il n'est pas indiqué si les 6 autres voix sont allées à l'élue d'extrême droite ou ont été des votes blancs<sup>23</sup>.

Les épisodes des candidatures des élu·es ID lors de la 9<sup>e</sup> législature, et plus significativement, des élections d'eurodéputé·es UEN et EFD/CRE soulignent les croyances en leur capacité à adopter un comportement conforme aux attendus d'un poste de vice-présidence, en dépit de leurs parcours d'extrême droite. La COMAFCO offre alors la possibilité, si les équipes d'extrême droite jouent le jeu des usages consensuels, de se joindre au travail parlementaire sur les questions institutionnelles et de pouvoir en tirer des ressources informationnelles, relationnelles, réputationnelles, pour faire inclure leurs propositions dans les amendements de compromis.

---

<sup>23</sup> Source : Procès verbal du 26 janvier 2022, PV\1255441EN. 28 eurodéputé·es participent au vote (en tant que titulaires ou suppléants) lors de cette réunion : 3 élu·es ID, 8 élu·es PPE, 3 élu·es Renew, 2 ECR, 7 S&D, 3 Verts, 2 GUE.

## L'extrême droite et les questions institutionnelles dans le « club des sages »

La COMINST/AFCO a huit domaines de compétences liés au fonctionnement interne du Parlement européen, à ses relations avec les autres institutions, et à la préparation et l'application des traités. Les réunions de travail organisées par les fonctionnaires et les élu·es mettent particulièrement le consensus en pratique (Beauvallet *et al.*, 2009), même si les eurodéputé·es d'extrême droite expriment aussi en COMINST/AFCO leurs visions eurosceptiques. L'ambiance de bonne entente qui est maintenue est due aux prédispositions de ses membres à incorporer les rôles politiques et parlementaires requis (la politesse, une *hexis* associée à une figure d'expert, des connaissances sur l'Union européenne...). Ainsi, en s'adaptant à l'ordre institutionnel, les eurodéputé·es d'extrême droite trouvent dans certaines thématiques techniques les moyens de réaliser des victoires politiques invisibles : ils obtiennent des rapports sur des questions institutionnelles, et pratiquent le compromis jusqu'à convaincre des élu·es dominant·es de leur maîtrise des thématiques définissant la « démocratie européenne » dans un sens qui sert leurs intérêts, notamment quant au renforcement du statut d'élu minoritaire.

### *Des rapporteur·es d'extrême droite en entrepreneurs législatifs consensuels*

L'eurodéputé Gerolf Annemans du Vlaams Belang est conscient des possibilités offertes en COMAFCO (alors même que son groupe, ENL, est le deuxième plus petit groupe parlementaire) : « [Le choix de COMAFCO] était un choix stratégique, pour pouvoir faire ce que je voulais faire ; critiquer le système de l'Union européenne [et] la cuisine de la constitution, de la constitutionnalité, des institutions européennes. » Il n'abandonne pas son objectif politique anti-immigration, nationaliste et sécuritaire : « La fonction parlementaire a toujours été une excuse, disons, pour faire ma politique de nationaliste flamand, écrire mes livres sur l'indépendance de la Flandre, promouvoir mon parti qui parlait de l'immigration au milieu de ses terres, qui mettait le thème de la sécurité dans la rue sur la table. » Il admet qu'en COMAFCO, comme « ça dépend du président, la gestion de la commission est une compétence de la commission », la situation est particulièrement et comparativement favorable aux membres du groupe ENL : « AFCO, on peut acheter<sup>24</sup> un rapport, et le président accepte de faire comme ça, même vis-à-vis du Front national », ce qui n'est pas le cas dans plusieurs autres commissions. Cette organisation est d'importance, et peut-être est-elle permise par la présence de l'eurodéputé PiS Kazimierz Michał Ujazdowski (voir note de bas de page n° 6) puis de Morten Messerschmidt dans le bureau de la commission. Cette règle d'attribution de rapports à des élu·es d'extrême droite est en effet d'usage depuis 2009 (voir tableau n° 2).

### **Tableau n° 2 : Des rapports d'extrême droite en COMAFCO**

---

<sup>24</sup> Il ne s'agit pas ici de pratiques de corruption, mais d'un langage fréquemment utilisé au Parlement pour faire référence au mode d'attribution des rapports en commission parlementaire (avec un système de points, une demande formulée par les coordinateurs de groupes qui doivent utiliser leurs points pour avoir des rapports – et renchérir en cas d'intérêts d'autres groupes pour le même rapport).

	Nombre de rapports de député-es d'extrême droite	Total des rapports dans la COMAFCO	Total des rapports au Parlement européen
Législature 5 (1999-2004)	0	55	2954
Législature 6 (2004-2009)	0	59	3090
Législature 7 (2009-2014)	8 (rapports pour avis) <sup>25</sup>	70	3454
Législature 8 (2014-2019)	1 (rapport pour avis) <sup>26</sup>	52	3890
Législature 9 (2019-2024)	3 (rapports pour avis) <sup>27</sup>	47	4470

Source : Les activités parlementaires des eurodéputé-es présentes sur leur page personnelle en ligne (ces données n'existent qu'à partir de la 6<sup>e</sup> législature), complétées par les données présentes sur le site du Parlement européen (« l'Observatoire législatif »).

Certes, les eurodéputé-es d'extrême droite ne deviennent pas des membres du « groupe d'autorité » décrit par Willy Beauvallet, Laurent Godmer, Guillaume Marrel et Sébastien Michon (2009), qui portent les rapports d'importance et s'imposent pour parler de l'Europe dans l'Eurocratie. Mais ils ne sont pas les seul-es à avoir une activité moindre, à l'instar du groupe « central et majoritaire » fédéraliste de la COMAFCO (Beauvallet *et al.*, 2009) - leur bilan n'est donc comparativement pas si mince. Et parallèlement, on sait que ceux qui obtiennent des rapports pour avis (moins prestigieux que les rapports) bénéficient aussi d'un « avantage informationnel » (Costello et Thomson, 2010), et peuvent alors ici maîtriser une séquence politique sur des sujets comme le budget, l'état de droit, l'état de la démocratie européenne, au contact des différent-es acteurs et actrices s'impliquant dans un dossier (lobbyistes, fonctionnaires, autres équipes parlementaires, journalistes). En COMAFCO, les rapports fictifs permettent aussi d'être au contact des « constituants », ce que Gerolf Annemans mesure lorsqu'il évoque les dossiers qu'il suit en nommant « *ses collègues* », qui sont des personnalités politiques reconnues : « *Je suis shadow [rapporteur fictif] dans les rapports [Guy] Verhofstadt, dans les rapports [Mercedes] Bresso de l'application de l'Union law, du droit européen. Ce sont des thèmes qui m'intéressent fort. Le rapport annuel de la banque centrale, ce sont des choses que je choisis de manière politique. Je*

<sup>25</sup> György Schöpflin, « Rapport pour avis sur la proposition de décision du Conseil portant création de l'Office européen de police (EUROPOL) », 03-05-2007, AFCO\_AD(2007)386693. Morten Messerschmidt signe sept rapports pour avis entre 2009 et 2014 : Morten Messerschmidt, « Rapport pour avis sur "Mieux légiférer : subsidiarité et proportionnalité, réglementation intelligente" », 16-06-2011, AFCO\_AD(2011)462857 ; Morten Messerschmidt, « AVIS sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le statut de la Cour de justice de l'Union européenne », 05-03-2012, AFCO\_AD(2012)470092 ; Morten Messerschmidt, « Rapport pour avis sur le 28<sup>e</sup> rapport annuel sur le contrôle de l'application du droit de l'Union européenne (2010) », 25-07-2012, AFCO\_AD(2012)478571 ; Morten Messerschmidt, « Rapport pour avis sur le budget 2014 : mandat pour le trilogue », 28-05-2013, AFCO\_AD(2013)508185 ; Morten Messerschmidt, « Rapport pour avis sur le budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2014 - toutes sections », 04-09-2013, AFCO\_AD(2013)514868 ; Morten Messerschmidt, « Rapport pour avis sur le caractère adéquat, la subsidiarité et la proportionnalité de la réglementation de l'UE – 19<sup>e</sup> rapport "Mieux légiférer" couvrant l'année 2011 », 17-10-2013, AFCO\_AD(2013)514776 ; Morten Messerschmidt, « Rapport pour avis sur le vingt-neuvième rapport annuel sur le contrôle de l'application du droit de l'Union européenne (2011) », 26-11-2013, AFCO\_AD(2013)521726.

<sup>26</sup> Gerolf Annemans, « Rapport pour avis sur le prochain Cadre Financier Pluriannuel : préparation de la position du Parlement sur le CFP post-2020 », 12-10-2017, AFCO\_AD(2017)606254.

<sup>27</sup> Gerolf Annemans, « Rapport pour avis sur l'adéquation, la subsidiarité et la proportionnalité de la réglementation de l'Union – rapport "Mieux légiférer" couvrant les années 2017, 2018 et 2019 », 14-04-2021, AFCO\_AD(2021)680882 ; Gerolf Annemans, « Rapport pour avis sur la mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune - rapport annuel 2021 », 11-11-2021, AFCO\_AD(2021)699061 et AFCO\_AD(2021)699060.

*demande à mes collègues de l'accepter, et pour la plupart des cas, j'ai pu m'imposer dans le sens qu'ils ont accepté.* » La littérature sur le « cordon sanitaire » érigé dans des configurations politiques nationales considère que l'extrême droite modère parfois ses propos dans ses négociations avec la droite pour se faire reconnaître comme un partenaire respectable (Akkerman et Rooduijn, 2015 ; McDonnell et Werner, 2018). Mais ces travaux négligent le fait que les apprentissages de la négociation consensuelle sont ensuite des atouts de taille dans une carrière politique, permettant d'adopter des rôles, positions, et attitudes plus généralement considérés dans l'espace parlementaire et en dehors de celui-ci, sans que cela s'accompagne de changements de positionnements idéologiques majeurs à l'extrême droite. L'élu Vlaams Belang raconte qu'au vu des usages respectueux en COMAFCO, il peut même faire valoir le « cordon sanitaire » comme une intolérable dérogation aux codes de bonne conduite :

- « Il y a eu un incident dernièrement avec un rapport que j'avais fait, enfin, une *opinion* sur *the Union law*, où monsieur Preda est venu dire, au nom du PPE qu'il n'allait pas voter des propositions du groupe de Marine Le Pen.
- Ça arrive souvent ?
- C'était la première fois, je vais d'ailleurs en discuter encore au sein de la réunion des coordinateurs, qui sera en septembre. [...] Il y a de nombreux [élus] PPE qui sont venus me dire : « Ce n'est pas vrai, il n'agit pas au nom du PPE entier. » [...] [*Ça a suscité de la*] stupéfaction ; c'est-à-dire qu'on apprécie ma présence au sein d'AFCO. J'essaie de faire de mon mieux, de faire passer des arguments qu'ils n'acceptent pas, mais bon, de les faire passer, et de les faire respecter aussi. »

Les rapports pour avis que l'élu Vlaams Belang rédige (voir tableau n° 2) lors de la 9<sup>e</sup> législature sont en effet considérés et adoptés : 23 élu-es votent pour son rapport pour avis sur la subsidiarité (image 4), et 17 votent en faveur du rapport pour avis sur la politique étrangère et de sécurité commune (image 5) en COMAFCO.

**Image n° 4 : Votes en COMAFCO favorables au rapport pour avis AD(2021)680882**

<b>23</b>	<b>+</b>
ECR	Geert Bourgeois, Jacek Saryusz-Wolski
ID	Gerolf Annemans, Laura Huhtasaari, Antonio Maria Rinaldi
NI	Fabio Massimo Castaldo
PPE	Esteban González Pons, Brice Hortefeux, Othmar Karas, Paulo Rangel, Sven Simon, Antonio Tajani, Rainer Wieland
S&D	Gabriele Bischoff, Włodzimierz Cimoszewicz, Giuliano Pisapia, Domènec Ruiz Devesa, Pedro Silva Pereira, Mihai Tudose
The Left	Leila Chaibi
Verts/ALE	Damian Boeselager, Gwendoline Delbos Corfield, Niklas Nienäß

<b>1</b>	<b>-</b>
The Left	Helmut Scholz

<b>4</b>	<b>0</b>
Renew	Pascal Durand, Charles Goerens, Sandro Gozi, Guy Verhofstadt

**Image n° 5 : Votes en COMAFCO favorables aux rapports pour avis AFCO\_AD(2021)699060 et AFCO\_AD(2021)699061**

<b>17</b>	<b>+</b>
ID	Gerolf Annemans, Antonio Maria Rinaldi
NI	Fabio Massimo Castaldo
PPE	Esteban González Pons, Stelios Kympouropoulos, Ljudmila Novak, Sven Simon, Antonio Tajani, Loránt Vincze, Rainer Wieland
S&D	Włodzimierz Cimoszewicz, Giuliano Pisapia, Domènec Ruiz Devesa, Pedro Silva Pereira
Verts/ALE	Damian Boeselager, Gwendoline Delbos-Corfield, Daniel Freund

<b>2</b>	<b>-</b>
ID	Gunnar Beck
The Left	Helmut Scholz

<b>5</b>	<b>0</b>
ECR	Angel Dzhambazki, Jacek Saryusz-Wolski
Renew	Pascal Durand, Alin Mituța, Guy Verhofstadt

L'élue d'extrême droite a donc été en mesure de se « conformer aux attentes instituées, [d']accumuler les ressources et formes de légitimité en jeu dans l'institution » (Beauvallet et Michon, 2012). Ces apprentissages comprennent de solides compétences sur l'Europe (valorisables aussi à l'extrême droite (Reungoat, 2014)), et des savoir-faire de compromis et de négociation. On note qu'un investissement dans cette commission parlementaire mène à des réinvestitures par leur parti pour un mandat européen (Georges Berthu, Gerolf Annemans) ou de député national, ou de président de parti (Morten Messerschmidt). Par ailleurs, la COMAFCO permet aussi à ces eurodéputés de participer à l'écriture d'amendements pour des assouplissements des règlements internes qui leur sont avantageux.

### ***L'accès aux rouages institutionnels en COMINST/AFCO***

La COMINST/COMAFCO traite des définitions de la démocratie européenne, qui se lisent dans les modifications du Règlement intérieur du Parlement européen. Historiquement, les eurodéputé·es ont travaillé pour légitimer leur Assemblée par de multiples « coups de force symboliques » (Cohen, 1997), qui autonomisaient par la même occasion la sphère politique européenne de celle des États membres (Beauvallet et Michon, 2012). Opposé·es au développement des pouvoirs des institutions supranationales, les eurodéputé·es d'extrême droite travaillent cependant à protéger les statuts des eurodéputé·es qu'ils occupent en opposant·es, que ce soit par le renforcement des immunités parlementaires, ou les règles pour la formation des groupes parlementaires (Delaine, 2023) : la COMINST/AFCO est le lieu idéal pour porter ces revendications.

C'est ainsi qu'on peut déjà interpréter la convergence des votes des groupes d'extrême droite ENL avec le PPE europhile lors de la 8<sup>e</sup> législature, à hauteur de 51,43 % sur 70 paquets législatifs de « régulations internes du Parlement européen » (Delaine, 2023), qu'on aurait donc tort de considérer comme une convergence vers le « mainstream », puisqu'elle est un prolongement des intérêts des élu·es pour les ressources matérielles européennes (Reungoat, 2014). Lors de la 9<sup>e</sup> législature, en COMAFCO, le rapport « Modifications du règlement intérieur du Parlement concernant l'article 7 sur la défense des privilèges et immunités 2022/2210(REG) » de l'élue S&D Gabriele Bischoff visait justement à établir une procédure nouvelle pour permettre au Parquet européen de demander une levée de l'immunité et des privilèges des élu·es : le groupe ID est celui qui s'y est opposé le plus (27,1 % du groupe vote contre, soit toute la délégation RN, avec 10,2 % d'absent·es)– et on comprend bien que derrière un refus de l'« européenisation » de la procédure, il y a aussi une volonté de ne pas laisser perdre les privilèges confortables des eurodéputé·es.

En 2016 en COMAFCO, Gerolf Annemans cherche ainsi à redéfinir le statut des non-inscrits : *« J'ai même défendu la cause des non-inscrits au sein du groupe de travail de monsieur Wieland qui a réformé avec les représentants de tous les groupes au sein de l'AFCO the rules of procedures [règlement intérieur], ça nous a pris un an, un an et demi. »* L'issue de ce groupe de travail est le rapport de Richard Corbett de modification du règlement intérieur<sup>28</sup>. Sous couvert de défense du « droit des minorités », Gerolf Annemans vise à ce que les élu·es sans groupe

---

<sup>28</sup> Richard Corbett, « Rapport sur la révision générale du règlement du Parlement européen », 22.11.2016, (2016/2114(REG)).

bénéficient de plus de ressources : or, cette défense est stratégique pour des élu-es d'extrême droite qui sont coutumier-es de ce statut. L'élu Vlaams Belang propose de réduire le nombre de député-es et de nationalités nécessaires pour former un groupe, de créer un poste permanent pour un-e député-e non inscrit-e à la Conférence des président-es, et d'inclure des non-inscrit-es dans le système d'Hondt, pour les autoriser à obtenir un coordinateur et des rapports parlementaires (voir image n° 6).

### Image n° 6 : Propositions de Gerolf Annemans sur le statut des eurodéputé-es non inscrit-es

Rules of Procedure - Working group

Brief Note from : Gerolf Annemans  
President : Rainer Wieland  
Report : Richard Corbett

Dear Colleagues,

I thank you for being able to be present in this working group which will enhance the transparency of the operation towards non-attached members.

Subsequently I choose to limit my role and this note to certain problems I believe non-attached members face in order to reasonably function in the European Parliament, and such in regard to the changes that the report will propose.

So I will not get into "details" that nevertheless are important as to the principles (i.e. the nomination of the EP-president and the right to present candidates under rule 15, more transparency in dividing secretarial expenses under rule 35, the group monopoly for presenting amendments under rule 169, the translation of verbatim reports being not available under rule 194 yet very important according to the principles of the Parliament etcetera).

I will focus on 3 specific but major problems for non-attached members to function in the Parliament.

1. Rule 32 : The threshold to form a group.

It seems unacceptable to change this threshold again, unless for making it easier instead of more difficult to form a group. (i.e. one-fifth of the member states instead of one-fourth). As to the number of members it is not correct in my (Belgian Federal Parliament) experience to speak of a 4% threshold whereas 3% is more correctly the case. Changing this rule again in disadvantage of smaller groups would be considered as enhancing the discrimination of non-attached members and enlarge the difficulties they meet. More in general it would be just to lower the number of 40 for several actions in the Rules of procedures as even a level of 5% brings us to 37 members. 30 would be more reasonable and appropriate.

2. Rule 26 : Representation in the Conference of Presidents

The non-attached representative is not elected by his peers but "invited" by the president. Non-attached members should democratically be allowed to decide for themselves who is going to represent them.

3. Rule 205 : Committee proceedings

Non-attached members should be allowed to appoint coordinators and also rapporteurs (or shadow rapporteurs) and be automatically included in the D'Hondt points system. All committees should appoint rapporteurs in the same transparent way. No committee should be allowed to refuse at random the tabling of non-attached proposals (rule 133).

Sincerely yours,

Gerolf Annemans

L'issue du travail de compromis laisse entrevoir des aspects de ces propositions dans le texte final du rapport de 2016 (voir image 7). Si le groupe ENL a été créé entre le début du groupe de travail sur cette question et

le vote du rapport Corbett, Gerolf Annemans continue de s'identifier aux non-inscrits (en utilisant le pronom « nous » et le présent). Il évoque une victoire pour les droits qui se marie à l'intérêt de continuer à avoir accès aux dotations matérielles : « *nous étions 50 non-inscrits [en 2014] [...]. Mais, avant de devenir un groupe, les droits sont très limités. Les moyens surtout sont très limités. On est vraiment carrément et agressivement discriminés.* »

### Image n° 7 : Rapport final de modification du règlement intérieur de 2016/2114(REG)

Present text	Amendment
Rule 26	Rule 26
Composition of the Conference of Presidents	Composition of the Conference of Presidents
1. The Conference of Presidents shall consist of the President of Parliament and the Chairs of the political groups. The Chair of a political group may arrange to be represented by a member of that group.	1. The Conference of Presidents shall consist of the President of Parliament and the Chairs of the political groups. The Chair of a political group may arrange to be represented by a member of that group.
2. The President of Parliament shall <b>invite one of the</b> non-attached Members to attend meetings of the Conference of Presidents, without <b>having</b> the right to vote.	2. The President of Parliament shall, <b>after giving the opportunity to</b> non-attached Members <b>to express their views, invite one of them</b> to attend meetings of the Conference of Presidents, without the right to vote.
3. The Conference of Presidents shall endeavour to reach a consensus on matters referred to it.	3. The Conference of Presidents shall endeavour to reach a consensus on matters referred to it.
	<p><b>1e. The political groups and the non-attached Members may appoint a number of substitutes for each committee which shall not exceed the number of full members that the political group or the non-attached Members are entitled to appoint in the committee. The President shall be informed accordingly. These substitutes shall be entitled to attend and to speak at committee meetings and, if the full member is absent, to take part in the vote.</b></p> <p><b>1f. In the absence of the full member and where substitutes either have not been appointed or are absent, the full member may arrange to be represented at meetings by another member of the same political group, or, where the member is a non-attached Member, by another non-attached Member, who shall be entitled to vote. The Chair of the committee shall be notified at the latest by the beginning of the voting session.</b></p> <p><b>The advance notification provided for in the last sentence of paragraph 1f must be given before the end of the debate or before the opening of the vote on the item or items for which the full member is to be replaced.</b></p>

Gerolf Annemans a ainsi porté des revendications émises de longue date par des élus eurosceptiques, qui trouvent parfois des débouchés dans le règlement intérieur. Dans l'exposé des motifs d'un rapport de 2008 de la COMAFCO<sup>29</sup>, Richard Corbett, déjà engagé sur un texte modifiant le règlement à cette date, ne parvient pas à imposer son orientation, qui est même inversée : « *Un amendement visant à augmenter le nombre minimum de membres nécessaires à la création d'un groupe politique a été déposé par le rapporteur, mais la commission l'a rejeté par un vote très serré [15 voix contre 13].* » Opposée à celle de l'élu socialiste, la proposition introduite notamment par Jens-Peter Bonde (du parti Mouvement de Juin, partenaire de partis d'extrême droite dans le groupe IND/DEM) l'emporte : « *M. Bonde et d'autres ont attiré l'attention sur la situation difficile qui peut se présenter lorsqu'un groupe a été créé avec juste assez de membres pour atteindre le seuil minimum. Il est alors extrêmement vulnérable aux pressions politiques d'un petit groupe de membres - voire d'un seul membre - qui peut menacer de quitter le*

<sup>29</sup> Richard Corbett, « Rapport sur la modification de l'article 29 du règlement du Parlement européen - Formation des groupes politiques », A6-0206/2008

*groupe, le détruisant ainsi s'il n'obtient pas ce qu'il veut sur une question particulière.* » Le texte final assouplit ainsi le règlement intérieur et permet l'existence de groupes qui n'ont pas le nombre d'élus requis (image n° 8). Dans l'antre de la COMAFCO, l'expérience des membres de petits groupes d'extrême droite est ainsi considérée, depuis des arguments pour la garantie de la démocratie (la protection des minorités politiques, l'égalité de traitement des élus) convaincant des élus aux couleurs politiques diverses, et entérinant la possibilité de faire de la politique en opposant·e d'extrême droite.

## Image n° 8 : Rapport de modification du règlement intérieur de 2008 A6-0206/2008

---

<b>Amendment 1</b>	
<b>Parliament's Rules of Procedure</b>	
<b>Rule 29 - paragraph 2 a (new)</b>	
<i>Present text</i>	<i>Amendment</i>
	<b><i>2a. Where a group falls below the required threshold, the President, with the agreement of the Conference of Presidents, may allow it to continue to exist until Parliament's next constitutive sitting, provided the following conditions are met:</i></b>
	<b><i>- the members continue to represent at least one-fifth of the Member States;</i></b>
	<b><i>- the group has been in existence for a period longer than one year.</i></b>
	<b><i>The President shall not apply this derogation where there is sufficient evidence to suspect that it is being abused.</i></b>

En ayant conquis des « titres à parler » en se spécialisant en COMAFCO, les élus d'extrême droite se font entendre pour assurer leur accès aux ressources matérielles et symboliques permises par un mandat européen.

## Conclusion

La COMINST/AFCO forme un entre-soi politique élitaire en mesure de fournir des ressources importantes à des élus d'extrême droite. En dépit de leurs parcours politiques très radicaux, certains sont parvenus à occuper dans cet espace dominant une place qui révèle leur reconnaissance par les autres élus, et leur permet ensuite d'exercer des fonctions de représentation de l'institution et de gestion de son organisation interne. La démarche ethnographique visibilise la construction de leur légitimité, puisant dans le fonctionnement de la commission, mais aussi les savoir-faire experts qui sont élaborés par diverses interactions dans le quotidien du travail parlementaire.

À la suite des tractations politiques entre groupes et délégations nationales qui ont favorisé des eurodéputés MPF et Dansk Folkeparti, les vice-présidences qui leur ont été attribuées en COMAFCO les propulsent dans des positions de leadership européen. Alors, au contact des « constituant·es » européens, ils reconfigurent leurs capitaux politiques. D'autres élus d'extrême droite, pourtant officiellement bien plus exclus des alliances, trouvent aussi en COMAFCO les moyens de se faire reconnaître des facultés à

administrer les règles des institutions communautaires – soit en conduisant des rapports parlementaires sur des questions budgétaires, les traités européens ou l'état de droit, qui les lient aux membres de la COMAFCO et aux fonctionnaires européen·nes ; soit en participant au *policy making* et en parvenant à intégrer dans les compromis des mesures leur permettant potentiellement de continuer à bénéficier des ressources matérielles et informationnelles du Parlement européen.

## Bibliographie

Abélès, Marc (1993), *La vie quotidienne au Parlement européen*, Paris, Hachette.

Abélès, Marc et Bellier, Irène (1996), « La Commission européenne : du compromis culturel à la culture politique du compromis », *Revue française de science politique*, vol. 46 (3), p. 431-456.

Akkerman, Tjitske et Rooduijn, Matthijs (2015), “Pariahs or partners? Inclusion and exclusion of radical right parties and the effects on their policy positions”, *Political Studies*, vol. 63 (5), p. 1140-1157.

Avanza, Martina (2008), « La Ligue du Nord, ou la force de la xénophobie « débonnaire » », *Savoir/Agir*, vol. 5 (3), p. 153-159.

Beauvallet, Willy (2005), « Une institutionnalisation du Parlement européen. La distribution des positions de pouvoir, l'émergence d'un capital spécifique et l'autonomisation d'un espace politique européen », in Magali Gravier et Vassiliki Triga (éds), *Organisational culture in the institutions of the European Union*, Fiesole, EUI working papers, p. 108-131.

Beauvallet, Willy (2010), « Navarro Julien, Les Députés européens et leur rôle, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2009, 296 pages. », *Politique européenne*, vol. 32 (3), p. 165-171.

Beauvallet, Willy ; Fragnon, Julien et Perret, Sarah (2021), « Voit-on mieux de près ? Être chercheur embarqué au Parlement », *Politix*, vol. 136 (4), p. 5-26.

Beauvallet, Willy ; Godmer, Laurent ; Marrel, Guillaume et Michon, Sébastien (2009), « La production de la légitimité institutionnelle au Parlement européen : le cas de la commission des affaires constitutionnelles », *Politique européenne*, vol. 28 (2), p. 73-102.

Beauvallet, Willy et Michon, Sébastien (2012), « Des eurodéputés « experts » ? Sociologie d'une illusion bien fondée », *Cultures & Conflits*, vol. 85-86 (1-2), p. 123-138.

Behr, Valentin (2015), « Genèse et usages d'une politique publique de l'histoire. La « politique historique » en Pologne », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 46 (3), p. 21-48.

Behr, Valentin et Pellen, Cédric (2019), « La Pologne des Kaczyński », in Alain Dieckhoff, Christophe Jaffrelot et Élise Massicard (dir.), *L'enjeu mondial – Les populismes au pouvoir*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 63-73.

Benedetto, Giacomo (2005), “Rapporteurs as legislative entrepreneurs: the dynamics of the codecision procedure in the EP Parliament”, *Journal of European Public Policy*, vol. 12 (1), p. 67-88.

Bouillaud, Christophe (2003), « La Lega Nord, ou comment ne pas réussir à être populiste (1989-2002) », in Janine Chêne (dir.), *La tentation populiste au cœur de l'Europe*, Paris, La Découverte, p. 130-145.

- Brack, Nathalie (2011), « S'opposer au sein du Parlement européen : le cas des eurosceptiques », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 18 (2), p. 131-147.
- Brack, Nathalie (2014), *L'euroscpticisme au sein du Parlement européen. Stratégies d'une opposition anti-système au cœur des institutions*, Windhof, Promoculture-Larcier.
- Brack, Nathalie (2015), "The roles of Eurosceptic Members of the European Parliament and Their Implications for the EU", *International Political Science Review*, vol. 36 (3), p. 337-350.
- Buton, François (2008), « L'observation historique du travail administratif », *Genèses*, vol. 72 (3), p. 2-3.
- Castelli Gattinara, Pietro (2020), "The study of the far right and its three E's: why scholarship must go beyond Eurocentrism, Electoralism and Externalism", *French Politics*, vol. 18 (3), p. 1-20.
- Cohen, Antonin (1997), « La "Révolution des fauteuils" au Parlement européen. Groupes d'institution et institution du groupe », *Scalpel*, vol. 2-3, p. 61-78.
- Collovald, Annie (2004), *Le populisme du FN, un dangereux contresens*, Paris, Éditions du Croquant.
- Costello, Rory et Thomson, Robert (2010), "The Policy Impact of Leadership in Committees: Rapporteurs' Influence on the European Parliament's Opinions", *European Union politics*, vol. 11 (2), p. 219-240.
- Cucchetti, Humberto ; Dézé, Alexandre et Reungoat, Emmanuelle (2021), *Au nom du peuple ? Idées reçues sur le populisme*, Paris, Le Cavalier Bleu, p. 17-24.
- Dahani, Safia ; Delaine, Estelle ; Faury, Félicien et Letourneur, Guillaume (2023), *Sociologie politique du Rassemblement national*, Villeneuve D'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Dechezelles, Stéphanie (2005), « Visages et usages de l'«extrême droite» en Italie. Pour une analyse relationnelle et non substantialiste de la catégorie "extrême droite" », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 12 (4), p. 451-467.
- Delaine, Estelle (2023), *À l'extrême droite de l'hémicycle*, Paris, Raisons d'agir.
- Dematteo, Lynda (2023), « Les anthropologues et le « concept » de populisme. Dépasser l'embarras pour tracer de nouvelles pistes », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 70-2 (2), p. 26-50.
- Georgakakis, Didier (2008), « La sociologie historique et politique de l'Union européenne : un point de vue d'ensemble et quelques contre points », *Politique européenne*, vol. 25 (2), p. 53-85.
- Laurens, Sylvain (2014), « Le Club de l'horloge et la haute administration : promouvoir l'hostilité à l'immigration dans l'entre-soi mondain », *Agone*, vol. 54 (2), p. 73-94.
- Louwerse, Tom et Otjes, Simon (2019), "How populists wage opposition: Parliamentary opposition behaviour and populism in Netherlands", *Political Studies*, vol. 67 (2), p. 479-495.

- Mayer, Nonna (2017), « Les droites radicales populistes constituent-elles une alternative en Europe ? », in Bertrand Badie (dir.), *En quête d'alternatives. L'état du monde 2018*, Paris, La Découverte, p. 113-118.
- McDonnell, Duncan et Werner, Annika (2018), “Respectable radicals: Why some radical right parties in the European Parliament forsake policy congruence”, *Journal of European Public Policy*, vol. 25 (5), p. 747–763.
- McDonnell, Duncan et Werner, Annika (2019), *International populism*, London, Hurst.
- Michon, Sébastien (2015), « Note de lecture, L'euroscpticisme au sein du Parlement européen. Stratégies d'une opposition anti-système au cœur des institutions, N. Brack », *Sociologie du travail*, vol. 57 (3), p. 402-404.
- Mudde, Cas (1996), “The war of words defining the extreme right party family”, *West European politics*, vol. 19 (2), p. 225-248.
- Reungoat, Emmanuelle (2012), *Résister c'est exister ? Comprendre la construction des résistances à l'intégration européenne au sein des partis politiques français (1979-2009)*, Thèse de science politique, Paris, Université Paris 1.
- Reungoat, Emmanuelle (2014), « Mobiliser l'Europe dans la compétition nationale. La fabrique de l'europanisation du Front national », *Politique européenne*, vol. 43 (1), p. 120-162.
- Ripoll Servent, Ariadna (2019), “The European Parliament after the 2019 Elections: Testing the Boundaries of the ‘Cordon Sanitaire’”, *Journal of Contemporary European Research*, vol. 15 (4), p. 331-342.
- Ripoll Servent, Ariadna et Panning, Lara (2019), “Euroscptics in trilogue settings: interest formation and contestation in the European Parliament”, *West European Politics*, vol. 42 (4), p. 755-775.
- Roa Bastos, Francisco (2017), « Des partis paradigmatiques. ‘LaPalombara & Weiner’, ‘Lipset & Rokkan’ et la science normale du politique dans les années 1960 », *Revue française de science politique*, vol. 67 (1), p. 97-119.
- Whitaker, Richard (2011), *The European Parliament's Committees: National Party Influence and Legislative Empowerment*, London, Routledge.
- Zalewski, Frédéric (2016), « L'émergence d'une démocratie Antilibérale en Pologne », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 47 (4), p. 57-86.